

# CONCILIATION TRAVAIL - FAMILLE

**Nom de l'entreprise :** MEDIATION

**Secteur d'activité :** Information et communication

**Catégorie de l'entreprise :** PME

## Description de l'action

Mediation SA a mis en place des possibilités de télétravail. Chaque collaborateur peut travailler de chez soi. En parallèle, il existe une certaine flexibilité et liberté au niveau des horaires.

## Approche

Mise en place d'un logiciel de gestion de projet « en cloud ».

Fourniture du matériel adéquat suite à l'accord donné par la Direction.

## Impact

Une satisfaction des salariés accrue et un plus grand engagement.

## « A faire »

S'assurer de la faisabilité du projet en termes techniques.

## « Ne pas faire »

Ne pas mettre en place un cadre trop rigide concernant les horaires qui doivent pouvoir être adaptés en fonction des besoins de l'entreprise.